



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 3016

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, la production et l'utilisation du papier recyclé dans notre pays. En effet, au regard de l'observation des expériences européennes en ce domaine, notamment en Allemagne, aux Pays-Bas, ou en Suède, il serait intéressant de connaître le volume de papiers récupéré dans notre pays ces trois dernières années, en moyenne ; cette évaluation devrait également être accompagnée de données statistiques sur l'utilisation de papier recyclé durant la même période. Il lui demande donc de bien vouloir lui communiquer ces chiffres.

Texte de la réponse

Les quantités totales de papiers et cartons récupérés en France étaient de 6 429 000 tonnes en 2004, 6 592 000 tonnes en 2005 et 6 951 000 tonnes en 2006. L'utilisation de papiers et cartons recyclés par l'industrie papetière française s'élevait à 5 942 000 tonnes en 2004, 5 953 000 tonnes en 2005 et 6 050 000 tonnes en 2006 (source REVIPAP). Concernant le cas particulier des emballages en papier et carton, la quantité récupérée en France pour être recyclée est en constante augmentation et s'élevait à 3 474 000 tonnes en 2005, soit 80,9 % du gisement total d'emballages en papier carton. Précédemment, 2 918 000 tonnes avaient été collectées en 2003 et 3 255 000 tonnes en 2004, représentant respectivement 69,3 % et 76,5 % du gisement (la valeur pour 2006 n'est pas encore connue). Enfin, environ 60 % des fibres cellulosiques utilisées par l'industrie papetière française sont issues du recyclage (valeur constante entre 2004 et 2006).

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3016

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 août 2007, page 5202

Réponse publiée le : 11 mars 2008, page 2085